



EXTRAIT N°26/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE MARTINIQUE
REÇU LE **SEANCE DU 25 MARS 2024**

05 AVR. 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. ADELE Claude

Date de la convocation :
Le 19 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	20
Procurations	7
Absents	6
Excusés	0

En cours de Séance :

Présents	19
Procurations	7
Absents	6
Excusés	1

PRESENTS :

Adjoints : M. MONPLAISIR Yan, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. CIDOLIT Bertrand, M. ADELAIDE Michel, M. DELPHIN Laurent, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane (procuration à M. MONPLAISIR Yan), M. ARETO Joseph, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE Sandrine), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme MARLIACY Danielle), M. ROSELET Jean-Christophe, procuration à Mme LEGIEL Eliane) Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. SAINT-HONORE Laurent).

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

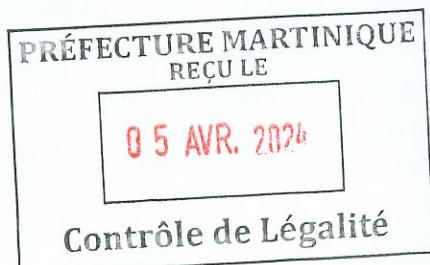
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 adoptant le Budget Primitif de l'exercice 2023 ;
- Vu le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Maire de la ville de Saint-Joseph présenté par le Président de séance, ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 171 643,83	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	453 309,12
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	9 810 940,14	73 Impôts et taxes (sauf 731)	11 794 841,64
		731 Fiscalité locale	5 397 740,31
		74 Dotations et participations (1)	3 965 426,70
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	5 133 246,13	75 Autres produits de gestion courante (1)	215 917,51
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	338 695,90	013 Atténuations de charges (1)	96 064,13
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	17 454 526,00	Total recettes de gestion des services	21 923 301,41
66 Charges financières	193 995,68	76 Produits financiers	73,11
67 Charges spécifiques (1)	7 719,51	77 Produits spécifiques (1)	4 024,32
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 17 656 241,19	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 21 927 338,84

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 139 006,89	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	306 511,06
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 139 006,89	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 306 511,06

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	18 795 248,08	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	22 233 909,90
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------



SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 130 822,02
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	322 435,10	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 256 087,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	4 839 149,20	0,00
Total des réalisations d'équipement		7 417 681,75	1 130 822,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 439 227,93
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 135 938,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		1 135 938,93	1 439 227,93
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	7 622,45
Total des réalisations réelles en investissement		8 553 620,68	2 577 672,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	306 511,06	1 139 006,89
041	Opérations patrimoniales (8)	97 847,53	97 847,53
Total des réalisations d'ordre en investissement		404 358,59	1 236 854,42

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I - III	II + IV	3 814 526,82

Considérant que ce Compte Administratif 2023 est strictement conforme au Compte de Gestion 2023 tenu par le Receveur Municipal ;

- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
- La séance étant présidée par M. Claude ADELE, 1^{er} Adjoint

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE VOTER le compte administratif 2023 du Budget Principal de la ville.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

